

... L'IRD dans le monde



Effectifs au 31/12/06

Mali Centre ou représentation de l'IRD

Colombie Autre type de présence

Personnel local
 Personnel expatrié

👤 1 - 10
 👤 11 - 20
 👤 21 - 39
 👤 60 - 93
 👤 133 effectifs

🏠 1 - 3
 🏠 12 effectifs

... Éditorial



L'année 2006 a été particulièrement importante pour l'IRD, marquée par la signature du contrat d'objectifs 2006-2009, la nomination d'un nouveau directeur général et par un important travail de réflexion, d'une part entre établissements d'enseignement supérieur et organismes de recherche, conduisant à la mise en place de l'Agence inter-établissements de recherche pour le développement (AIRD) et, d'autre part, dans le cadre du chantier autour de la politique de site. Enfin,

pour lutter contre la centralisation excessive de notre système de recherche, par le choix d'une nouvelle implantation du siège de l'Institut : Marseille.

La reconnaissance internationale de notre activité de recherche n'est plus à démontrer, en témoignent l'augmentation continue du taux de publications scientifiques dans les revues d'excellence ainsi que les résultats majeurs obtenus cette année encore, comme l'identification du réservoir naturel du virus du sida chez le chimpanzé ou encore la démonstration définitive de l'existence du méga-lac Tchad à l'holocène moyen. De même, notre expertise – prévention des risques volcaniques en Amérique latine, lutte contre le chikungunya dans l'Océan Indien – et notre participation à des grands programmes internationaux sur le climat (AMMA) et sur la biodiversité (mission Santo) confortent notre organisme en tant qu'acteur majeur de la recherche pour le développement. En termes de formation, l'augmentation du nombre d'heures d'enseignement dispensées et des thèses encadrées illustrent notre engagement pour aider à la structuration des communautés scientifiques du Sud.

Mais au-delà des bilans annuels du rapport d'activité, il faut reconnaître les évolutions lentes comme celle qui marque la recherche pour le développement. Victime de son ambition, souvent malmenée, l'expression « Recherche pour le développement » à laquelle l'Institut s'identifie depuis bientôt dix ans, renvoyait encore récemment et de façon quasi exclusive, au soutien, au nom de la solidarité internationale, des pays les plus démunis. Ce but doit être poursuivi et l'appui sur les objectifs du millénaire pour le développement est un cadre stratégique qui nous le rappelle. Néanmoins la recherche, et singulièrement la recherche pour le développement, ne peut ignorer la mondialisation qui ne fait disparaître ni les inégalités, ni les rapports de force, ni les risques, au contraire. Dans cette perspective, la recherche pour le développement est confrontée à des objectifs diversifiés mêlant, outre l'effort de solidarité, le besoin de sécurité et le pouvoir d'influence.

Dans le même temps, les questions de science (climat, maladies émergentes, biodiversité, migrations) imposent une approche globale tant dans leur compréhension que dans l'étude de leurs conséquences. Devant de tels défis, la recherche pour le développement ne peut se contenter de la contribution des seuls organismes dédiés ni se passer de partenariats européens. Elle ne peut plus limiter son champ d'activité aux pays en développement. C'est une nouvelle stratégie qu'il faut élaborer et adopter. L'année 2007 devra le permettre.

Jean-François GIRARD
Président

Michel LAURENT
Directeur général

... Un tournant stratégique pour l'Institut

L'année 2006 marque un véritable tournant stratégique pour l'IRD qui se voit doté d'un nouveau contrat d'objectifs (2006-2009) et d'une nouvelle fonction d'agence, amorçant ainsi la construction de la double fonction « opérateur-agence de recherche » pour le Sud. Pour répondre à ses nouvelles missions, l'IRD a défini un plan d'action en matière de politique scientifique et s'est engagé dans une réflexion sur la restructuration de son instrument de recherche dans le cadre d'une politique de site.

Le nouveau contrat d'objectifs, signé avec l'État en milieu d'année, dote l'Institut d'un cadre ambitieux propre à stimuler la recherche française pour le développement. Il doit permettre à l'IRD de mieux adapter son activité scientifique aux besoins du développement, de moderniser ses partenariats avec les institutions scientifiques du Sud, de s'inscrire dans un réseau de partenariats européens et d'accroître son influence et sa présence dans les grandes organisations internationales qui se consacrent au développement.

Des priorités scientifiques et géographiques

L'IRD concentrera désormais son potentiel de recherche sur des priorités scientifiques et géographiques définies pour répondre aux enjeux majeurs du développement des pays du Sud et aux grandes orientations de la politique française d'aide au développement. Ainsi, la lutte contre la pauvreté, les migrations internationales, les maladies émergentes infectieuses, les changements climatiques et aléas naturels, les ressources en eau et l'accès à l'eau, les écosystèmes et ressources naturelles seront au cœur des recherches de l'IRD. Ces grandes questions-clés liées au développement, reconnues par les institutions internationales, feront l'objet d'une approche pluridisciplinaire et transdisciplinaire. Dans le même temps, la stratégie géopolitique de l'Institut se fondera sur quatre grandes priorités : amplifier l'investissement en Afrique et en méditerranée ; contribuer davantage à la construction de l'Europe de la recherche ; développer des dynamiques régionales dans le Sud ; enfin, promouvoir les partenariats Sud-Sud.

Création de l'Agence inter-établissements de la recherche pour le développement

Conformément à la volonté exprimée par le gouvernement, l'IRD a mis en place cette année l'Agence inter-établissements de la recherche pour le développement (AIRD), avec un triple objectif : amplifier l'effort de recherche national et européen en faveur du développement en mobilisant le potentiel des organismes de recherche et les universités ; être une force de réflexion stratégique, de proposition et d'expertise sur la recherche au service du développement et de la coopération scientifique au Sud ; être une force de pérennisation des communautés scientifiques du Sud par le soutien de la formation des chercheurs, le soutien d'équipes de recherche du Sud, la conduite de programmes régionaux de recherche et l'encadrement scientifique autour de plates-formes technologiques régionales. L'Agence est désormais pilotée par un Conseil d'orientation qui rassemble des représentants des institutions de recherche françaises – Cirad, CNRS, CPU, Inserm, Institut Pasteur, IRD – des principales organisations multilatérales et des personnalités qualifiées représentatives des différents continents du Sud.

Ce Conseil d'orientation sélectionnera et orientera les programmes mis en place par l'Agence, programmes qui reposent sur des appels d'offres ouverts à la communauté scientifique du Nord et du Sud.

Les missions de l'agence et de son conseil d'orientation

- Mener une réflexion permanente sur les concepts de la recherche pour le développement
- Définir les thématiques scientifiques d'intérêt de la recherche pour le développement
- Définir les axes thématiques prioritaires de programmation de l'agence
- Identifier, mobiliser et agréger les compétences et les moyens de tous les partenaires potentiels du Nord et du Sud
- Lancer, à travers une procédure d'appels d'offres, des programmes de recherche pour le développement rassemblant une communauté scientifique Nord-Sud élargie
- Évaluer les programmes de recherche lancés et gérés par l'agence.

Un plan d'action pour une politique scientifique renouvelée

Pour répondre aux défis du nouveau contrat d'objectifs, l'IRD a défini en octobre son plan d'action. Ce plan renforce l'Institut dans le processus d'évolution engagé depuis plusieurs années en termes de structuration de ses activités de recherche et de modernisation de sa gestion. Il prône une démarche fortement partenariale, au Nord comme au Sud et fait une place essentielle au renforcement des communautés scientifiques du Sud pour les aider à s'inscrire dans une dynamique d'enjeux mondialisés et progresser dans la voie de leur autonomie.

Les grands questionnements liés au développement exigeant de l'Institut un resserrement du travail de ses équipes, une approche plus transversale et un renforcement des partenariats, l'IRD concentrera son potentiel scientifique, en diminuant le nombre d'unités propres et en participant davantage à des unités mixtes de recherche. À l'étranger, lorsque les conditions seront réunies, la constitution d'unités mixtes internationales, à l'image des UMR de métropole, sera soutenue.

Cet effort s'inscrira dans une politique de site pour construire les synergies nécessaires avec les partenaires locaux, donner une pleine visibilité des thématiques de recherche pour le développement et concentrer les efforts et les ressources, tant humaines que matérielles, sur les priorités scientifiques du contrat d'objectifs. Aux activités de recherche devront être associées des actions de formation, d'animation scientifique et de valorisation. L'articulation formation-recherche demeure une priorité absolue, répondant à une demande forte des acteurs du Sud pour la formation de leurs chercheurs de demain. Aussi l'implication des scientifiques de l'IRD dans des activités de formation, notamment au sein de masters internationaux, sera-t-elle renforcée et formalisée en développant des partenariats plus étroits avec les universités, du Nord comme du Sud. La création de chaires croisées consolidera ce continuum entre la formation et la recherche : l'Institut soutiendra des projets collaboratifs conduits par deux chercheurs, l'un du Nord et l'autre du Sud, qui s'engagent à travailler ensemble sur un même projet de recherche pour le développement en y associant étroitement une action de formation aux niveaux master et doctorat.

La politique d'expatriation des chercheurs, de missions au Sud ou encore d'accueil temporaire sera guidée à la fois par la pertinence scientifique des programmes de recherche et par l'importance des enjeux locaux, explicités de façon concertée avec les partenaires. Enfin, l'IRD poursuivra sa contribution aux grands instruments d'observation des milieux terrestres et aquatiques. Il s'agit de renforcer ces moyens autour de plateformes développées en partenariat et ouvertes à un nombre important d'utilisateurs.

Une nouvelle implantation du siège à Marseille

Le transfert du siège de l'Institut sur le site d'Euroméditerranée à Marseille a été voté par le conseil d'administration en fin d'année. Cette décision fait suite à la demande en mars du Comité interministériel à l'aménagement et à la compétitivité des territoires (CIACT) d'examiner les possibilités d'installation du siège hors Île-de-France et aux conclusions de la mission interministérielle qui a expertisé le dossier de 10 villes candidates. Cette nouvelle implantation sera l'occasion de poursuivre la modernisation des conditions de travail du siège et d'inscrire son activité au sein d'une région aux liens étroits avec les pays du sud et la recherche pour le développement.



... L'IRD en bref

Un Institut de recherche au service du développement

Créé en 1944, l'IRD est un organisme de recherche public français dédié au développement des pays du Sud. Il est placé sous la double tutelle des ministères chargés de la Recherche et de la Coopération.

Ses recherches, centrées sur les relations entre l'homme et son environnement, se déclinent autour des grandes problématiques du développement : changements climatiques, gestion des risques naturels, accès à l'eau, préservation des écosystèmes, sécurité alimentaire et sanitaire, migrations internationales, lutte contre la pauvreté...

Un dispositif en France et à l'étranger

Plus de 800 chercheurs et 1 000 ingénieurs et techniciens participent aux grands chantiers de la recherche pour un développement durable. En France, l'IRD possède 5 implantations en métropole et 5 centres en outre-mer. À l'étranger, l'Institut est présent en Afrique, sur le pourtour méditerranéen, en Asie, dans l'Océan Indien, en Amérique latine et dans le Pacifique. Il intervient dans 40 pays.

Des actions en partenariat

Les recherches sont réalisées en partenariat avec des institutions du Sud, à travers de nombreux programmes nationaux, européens et internationaux. Par ailleurs, l'Institut développe des actions de formation et d'animation de réseaux afin de renforcer les capacités propres de recherche des communautés scientifiques du Sud et favoriser leur intégration dans la communauté scientifique internationale. Enfin, il participe au transfert des connaissances et à la valorisation des résultats de la recherche aux acteurs économiques et sociaux du Sud, en veillant au respect des intérêts des pays partenaires.

Une force de mobilisation de la communauté scientifique pour le Sud

À travers la nouvelle agence inter-établissements de recherche pour le développement, l'IRD a pour mission de mobiliser les universités et les grands organismes de recherche français et européens sur les questions de recherche liées au développement.

... Les chiffres clés de 2006

200	M€ de budget total	170 12,70 71 %	M€ de subventions de l'Etat M€ de ressources propres affectés à la rémunération du personnel
2 231	agents	dont 828 1 013 390	chercheurs ingénieurs et techniciens personnels locaux
956	agents présents hors métropole	soit 43 % dont 53 % 117	des agents sont en Afrique missions de longue durée
79	unités de recherche et de service	dont 29	unités mixtes avec d'autres organismes de recherche français ou des universités
179	bourses attribuées à des scientifiques du Sud	dont 129 5 20 4	bourses de thèse, bourses de master, bourses de formation continue, bourses d'échanges scientifiques
6 000	heures d'enseignement dispensées par des chercheurs et ingénieurs de l'IRD	51 % 49 %	en France à l'étranger
140	thèses encadrées		
800	publications scientifiques (hors sciences sociales)	43 %	co-signées avec des partenaires du Sud

... Les faits marquants de l'année 2006



Un nouveau directeur général

Michel Laurent, professeur des universités, spécialiste de neurosciences comportementales, ancien président de l'université de la Méditerranée Aix-Marseille II et vice-président de la Conférence des présidents d'universités, a été nommé directeur général pour un mandat de trois ans.



Signature du contrat d'objectifs 2006-2009

Brigitte Gerardin, ministre déléguée à la Coopération, au Développement et à la Francophonie, François Goulard, ministre délégué à l'Enseignement supérieur et à la Recherche, Jean-François Girard et Michel Laurent, président et directeur général de l'IRD ont signé le nouveau contrat d'objectifs de l'IRD (2006-2009) qui établit les priorités de l'Institut pour les 4 années à venir.



Création de l'Agence inter-établissements de recherche pour le développement

L'agence a été créée par l'IRD, à la demande du Comité interministériel de coopération internationale et du développement, pour amplifier l'effort de recherche nationale pour le développement. Elle regroupe des établissements d'enseignement supérieur et de recherche au service du développement des pays du Sud.



Surveillance satellitaire de l'environnement amazonien

SEAS *Guyane*, la plate-forme de surveillance de l'environnement amazonien qui permet d'exploiter directement les images des satellites d'observation de la Terre, *Spot* et *Envisat*, a été inaugurée à Cayenne, en Guyane.



Lutte contre le Chikungunya à la Réunion

Après avoir participé à la mission d'expertise sur le chikungunya diligentée par les ministères chargés de la Recherche et de la Santé, un important programme de recherches conduit par l'IRD et destiné à améliorer les connaissances sur les moustiques vecteurs a débuté à la Réunion.

Vers un observatoire des écosystèmes pélagiques tropicaux

Après quatre années de recherches et de campagnes océanographiques, le programme européen FADIO piloté par l'IRD s'est achevé. Il a permis la mise au point de marques électroniques qui, relayées par des bornes satellites, automatisent la collecte d'informations sur les grands poissons pélagiques. Grâce à ces outils, la création d'un observatoire des écosystème pélagiques tropicaux est désormais possible.



Expédition Santo 2006 dans le Pacifique

Une grande expédition internationale d'inventaire de la biodiversité de l'île Santo, au Vanuatu, a été menée par le Museum national d'histoire naturelle, l'IRD et l'ONG Pronatura. Pendant cinq mois, plus de 150 chercheurs venus de 25 pays ont exploré cette île du Pacifique, depuis la cime des arbres jusqu'aux profondeurs océaniques. Une vingtaine de chercheurs de l'IRD a participé à cette expédition et les moyens logistiques de l'Institut ont été largement déployés, notamment le navire océanographique *Alis*. Un important travail d'identification des 10 000 espèces animales et végétales récoltées et d'analyse fine de la biodiversité est désormais lancé pour plusieurs années.

